

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

misme, après avoir proposé aux hommes sa fameuse maison à services communs : « Peut-être un jour, l'eau elle-même, amenée dans des tubes de fer, sera-elle conduite dans chaque foyer ». Sur quoi Fourier fut traité de fou. Ne craignons donc pas d'aller jusqu'au tréfonds des définitions fondamentales.

L'eau chaude peut être en chacune de nos chambres, et dans la cuisine et les toilettes. Ce n'est pas chimère ; aux Etats-Unis, on voit jaillir à travers les pavés, dans les rues, la vapeur des canalisations portant des masses inouïes de calories en chaque immeuble, apportant l'eau chaude en chaque foyer, en chaque local habité, au trentième étage aussi bien qu'au premier : personne n'a le souci de chauffer cette eau sinon l'usine thermique installée quelque part au centre d'une agglomération de deux cent mille habitants ou davantage. On mesurera, à ce sujet, quelle sagesse a dicté de telles entreprises, du simple point de vue économique : gaspillage ou économie de combustibles opposés l'un à l'autre. D'un côté, vingt ou cent mille foyers domestiques individuels où le charbon est mal consommé, l'allumage du feu nécessitant une perte de temps, une consommation de matériaux divers et, en fin de compte, un superflu de calories s'échappant par les canaux de fumée. A l'opposé, la grande centrale thermique avec ses machines réglées, où la combustion est continue, où la moindre particule de combustible est utilisée, la combustion étant réglée rigoureusement et l'économie optimale réalisée en chaque point de l'opération. Conséquence : on se baigne aux Etats-Unis une ou deux fois par jour dans l'eau chaude de la baignoire, et l'on est extrêmement propre. L'histoire, je le sais bien, nous rapporte qu'Henri IV, qui était jouisseur, n'en exigeait pas tant !

Les ordures ménagères puantes dans les cuisines et que l'on descend à la cave ou au trottoir, au long des escaliers, sont encore l'un des côtés ternes de la vie domestique. Mais la technique s'est emparée du problème et les ordures maintenant tombent d'elles-mêmes et de n'importe quel étage, au bas de la maison pour être réduites en calories par combustion organisée.

D'autres machines encore sont intervenues, celles de la circulation verticale à l'intérieur des maisons. Rien n'est plus épuisant que de monter à pied de longs escaliers, rien n'est plus malsain à tout âge. En moins d'un demi-siècle, la circulation verticale mécanique est née puis a été mise au point ; il ne reste plus aujourd'hui, qu'à coordonner son débit, qu'à fixer l'ordre de grandeur utile à son bon fonctionnement, à son rendement, qu'à chasser certains usages néfastes pour en introduire de meilleurs. Dans la vie domestique, la circulation verticale peut jouer un rôle décisif. Les machines qui l'assurent existent aujourd'hui, ainsi que tous les corollaires qui en découlent. Mais, en France, la question n'a pas encore été posée sur son terrain rationnel. Et cette carence nous vaut beaucoup de discours, de freins et de retard.

LE CORBUSIER,
conseiller économique.

(La Charte de l'Habitat.)

Les études que nous publions dans le présent numéro sur la Suède et sur l'Allemagne sont extraites de l'abondant et intéressant numéro spécial édité par le Centre national pour l'amélioration de l'habitation à l'occasion de son congrès 1950.

Résolution présentée en français par M. Gréber

Le 20^e congrès de la Fédération internationale pour l'habitation et l'urbanisme signale instamment aux gouvernements et à l'opinion publique de tous les pays, l'importance vitale d'une politique claire en vue de la prévision de l'utilisation du sol urbain et rural.

Il est maintenant prouvé que cette prévision est nécessaire pour le maintien et l'amélioration des standards de l'habitation tant au point de vue social qu'au point de vue économique, pour que soient ménagés les espaces libres que réclament la santé, le travail et les loisirs, pour l'établissement d'une liaison harmonieuse entre les villes et la campagne afin d'éviter les trajets trop longs entre habitations et lieux de travail. Alors que les méthodes d'aménagement pourront varier suivant les divers pays, les conditions physiques et les circonstances, le besoin de prévision et de l'exercice d'un certain contrôle du zonage, de la densité d'occupation, et de la localisation de l'industrie, est commun à tous les pays sinon identique, le congrès estime qu'il doit être l'un des soucis majeurs de la politique de chaque gouvernement appuyée sur une opinion publique désormais alertée.

Le bâtiment en Suisse

« Le nombre des logements dont la construction a été autorisée pendant le 2^e trimestre de 1950 dans les 33 villes observées par la statistique constitue un nouveau record ; il s'élève à 4817 logements et dépasse ainsi de 527 unités ou de 12,3% le chiffre correspondant de l'année précédente, qui était déjà très élevé. Les permis délivrés ayant été en régression dans les quatre plus grandes villes — exception faite pour Berne (+114) — (Zurich : —157, Bâle : —182 et Genève : —14), l'augmentation que dénote le résultat d'ensemble concerne entièrement les « autres villes » (+766).

Contrairement au nombre des logements dont la construction a été autorisée, le nombre des logements effectivement construits (qui avait été extraordinairement élevé pendant le trimestre précédent) est resté de 353 unités ou 11,1% au-dessous du chiffre correspondant de 1949. A elles seules, les quatre grandes villes ont marqué une régression de 574 logements (Zurich : —507, Bâle : +52, Berne : +9, Genève : —128) ; dans les « autres villes », la production a augmenté de 221 logements. »

Ce recul a été plus que compensé par la forte augmentation de l'activité au cours du 1^{er} trimestre.

Pendant le second trimestre, les inspecteurs des fabriques ont examiné 404 projets de constructions industrielles contre 447, 698, 873, 800 et 472 pendant les trimestres correspondants de 1949 et des années précédentes. En outre, à peine un quart de ces projets concernent des constructions nouvelles ou des agrandissements ; la plus grande partie se rapportent à des installations de locaux existant en vue de certaines nécessités de fabrication, etc. Pendant l'ensemble du 1^{er} semestre de 1950, les inspecteurs de fabriques ont examiné 818 projets de construction, c'est-à-dire 109 (11,8%) de moins que l'année dernière et 878 (48,2%) de moins que pendant la période de surexpansion économique (1947), mais encore sensiblement plus que pendant les années qui ont immédiatement précédé la guerre (au cours desquelles ces chiffres oscillaient entre 500 et 600). Le nombre relatif au 1^{er} semestre de 1950 représente en outre plus du double de celui des années de crise 1932-1936.